HENRI CHOMA

Né en 1930
Marié en 1953 à Reine, secrétaire
3 enfants

Education

1940 - Diplôme d'Etudes Préparatoire - Etudes secondaires
Après la 3e, apprentissage Radio Electricité à la Chambre des Métiers
Brevet de secouriste de la Croix Rouge française
Certificat "Organisation scientifique du travail" au CNAM - Mathématiques - Physique du vide - Electrotechnique et électronique - Technique des plastiques

1947/1948 Préparation Militaire
reçu "Combattant d'Elite et de Choc" 36e sur 400

1950/1951 Service militaire 18 mois :
- 42e régiment de transmissions à Rastatt, dans le Bade-Wurtemberg
- formation de sous-officier à l'Ecole des deux ponts, à Zweibrücken en Rhénanie-Palatinat
- 50e bataillon de transmissions à Koblentz, unité organique du 2e Corps d'Armée (sous-officier)

Parcours professionnel

1953 - LMT (Le Matériel Téléphonique), participe à la construction du réseau hertzien grec
- Ingénieur au LRCE (pos.2C), contrôle compteurs Geiger
Elastimétrie des matériaux
- CSF (CERE) études d'irradiation / contamination
mesures acoustiques, études de réverbération
élasticimètre Cabara

1959 - CELEC Directeur Technique
Fabrication de transformateurs haute-tension

1960 - suite à la fermeture de la CELEC, création de l'Entreprise CETEL à Ezanville
régulateurs médicaux / électrocardiographes
- La CETEL emploie jusqu'à 14 personnes en 1967
implication dans le Plan Calcul de Pierrelatte (CII)
construction d'équipements téléphoniques et électroniques
Activité continue jusqu'au départ en retraite d'Henri Choma à la fin des années 1990
Création de 67 emplois

Carrière aéronautique

1960 - inscription à l'aéroclub André Tesson Rueil Malmaison - Aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole

1962 - trésorier du club

1965 - vice-président
1977 - président, fonction toujours exercée en 2013
pilote toujours en activité, 1030 heures de vol

Mécanicien agréé Véritas, passe des milliers d'heures sur les avions de l'AC André Tesson

Nommé en 1990 par le Sénateur CARTIGNY sur le dossier sauvegarde des aérodromes d'aviation générale, et avec le Colonel BERTHET, vice Président de la FNA, ont fait modifier le droit du permis de construire "Article 112-16" (nuisances sonores aux abords d'un aérodrome), en liaison étroite avec le Sénateur CARTIGNY et Patrick OLLIER, Député Maire de Rueil-Malmaison.

Membre du Comité Directeur du Comité Régional Aéronautique Ile de France de 1995 à 2009
Secrétaire général du Comité Régional Aéronautique Ile de France entre 1995 et 2005

Président du Groupement des Usagers de l'Aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole de 2003 à 2011

Commissaire vérificateur aux comptes de la Fédération Nationale Aéronautique, sous la présidence de M. Perrin

Membre du jury d'examens aéronautiques au Rectorat de Versailles

Autres responsabilités dans la vie civile

Délégué du Tribunal de Grande Instance de Nanterre depuis 1989.
Commission des Impôts locaux sous Jacques Baumel, ancien Maire de Rueil Malmaison.
Trésorier de l'office Municipal des Sports de Rueil Malmaison.
Président du Conseil du Village (quartier Plaine Gare, 9770 habitants) depuis 2008.
Président du Comité des Salons
Président du Comité de Progrès

Décorations

Médaillé de Bronze du Ministère de la Jeunesse et des Sports
Palmes d'Or du Bénévolat
Trophée Jacques Baumel député-maire de Rueil-Malmaison
Médaille de la Ville de Rueil-Malmaison
Médaille de l'Assemblée Nationale
Trophée de l'Office Municipal de Rueil-Malmaison
Médaille de l'Aéronautique – 15 février 2013 – remise par Patrick Ollier, député-maire de Rueil-Malmaison